

Dossier d'inscription aux tests d'entrée en formation 2024-2025

(cochez la ou les options choisies)

Formations d'état :

- BPJEPS AAN (pour les titulaires du BF2 ou du MSN)
- Certification de Spécialisation : Sauvetage et Sécurité en Milieu Aquatique
- Brevet National de Sauvetage et de Secourisme (BNSSA)
- Formation Continue BNSSA

Formations Fédération Française de Natation

Formation Moniteur Sportif de Natation (MSN)

- Formation Complète
- Formation Partielle (cochez votre ou vos choix)
 - BLOC 1 du MSN
 - BLOC 2 du MSN
 - BLOC 3 du MSN
 - BLOC 4 du MSN
 - BLOC 5 du MSN

Formation Brevet Fédéraux :

- BF1 (Brevet Fédéral 1)
- BF2 (Brevet Fédéral 2)
- Formation Continue des BF et MSN : Entourez le niveau : 1/2/3/4/5
- Formation Nagez Forme Santé (NFS)
- Formation Continue NFS
- Lutte contre l'aquaphobie
- Autre formation :

Dossier à renvoyer par courrier ou par mail à : com.bretagne.natation@wanadoo.fr

Ligue Régionale de Natation de Bretagne- ERFAN BRETAGNE

9 Rue Leo Lagrange-35131 Chartres de Bretagne

☎ LIGUE : 02.99.67.03.58 ou 06.82.24.87.61/ ☎ ERFAN : 06.71.19.24.58

Site internet : <https://bretagne.ffnatation.fr>

✉ erfanbretagne@gmail.com ou com.bretagne.natation@wanadoo.fr

ATTENTION : Toutes les rubriques doivent être complétées, à défaut le dossier ne sera pas traité

Nom :Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Département de naissance :

Numéro de sécurité sociale :

Adresse :

.....

Tel :Mail :

Etes-vous en situation de handicap ? Oui - Non

Si oui avez-vous besoin d'aménagement ? Oui - Non

N° de licence FFN :

Club :

Structure d'accueil :

Partie réservée à l'ERFAN

Dossier reçu le : complet incomplet

Demande des pièces complémentaires le :

Pièces reçues le :

Ligue Régionale de Natation de Bretagne- ERFAN BRETAGNE

9 Rue Leo Lagrange-35131 Chartres de Bretagne

☎ LIGUE : 02.99.67.03.58 ou 06.82.24.87.61/ ☎ ERFAN : 06.71.19.24.58

Site internet : <https://bretagne.ffnatation.fr>

✉ erfanbretagne@gmail.com ou com.bretagne.natation@wanadoo.fr

Parcours

1. Expérience de pratique sportive & Niveau atteint :

- Natation course :
- Autres disciplines :

2. Niveau d'études et diplômes :

- Scolaire :
- Universitaire :
- Sportif (ministère en charge des sports) :

3. Tests ENF :

- Sauv'nage Pass'sports de l'eau
- Pass'compétition spécialité :

4. Secourisme :

- P.S.C.1 P.S.E.1
- BNSSA P.S.E.2

5. Titre ENF

- Evalueur ENF1 Brevet fédéral 1
- Evalueur ENF2 Brevet Fédéral 2
- Evalueur ENF3 Autre BF :

6. Officiel

Natation Course :

- Officiel A Officiel B Officiel C

Officiel Eau Libre :

- Officiel A Officiel B

Officiel Natation Synchronisée :

- Jeune Officiel Officiel B Officiel C Officiel D

Officiel Water-polo :

- Officiel A Officiel B

Ligue Régionale de Natation de Bretagne- ERFAN BRETAGNE

9 Rue Leo Lagrange-35131 Chartres de Bretagne

☎ LIGUE : 02.99.67.03.58 ou 06.82.24.87.61/ ☎ ERFAN : 06.71.19.24.58

Site internet : <https://bretagne.ffnatation.fr>

✉ erfanbretagne@gmail.com ou com.bretagne.natation@wanadoo.fr

Situation socio-professionnelle

Vous êtes demandeur d'emploi :

Inscrit au pôle emploi : Oui Non

Vous êtes salarié :

Profession :

Nom et adresse de l'employeur :

.....
.....
.....
.....
.....

Téléphone :

Courriel :

Autres situation (Etudiant, travailleur indépendant, congé parental...)

.....
.....
.....

Ligue Régionale de Natation de Bretagne- ERFAN BRETAGNE

9 Rue Leo Lagrange-35131 Chartres de Bretagne

☎ LIGUE : 02.99.67.03.58 ou 06.82.24.87.61/ ☎ ERFAN : 06.71.19.24.58

Site internet : <https://bretagne.ffnatation.fr>

✉ erfanbretagne@gmail.com ou com.bretagne.natation@wanadoo.fr

Vos attentes

Pourquoi venez-vous en formation ?

.....

.....

.....

.....

.....

Qu'attendez-vous de la formation ?

.....

.....

.....

.....

.....

Cette formation rentre elle dans le cadre d'un projet professionnel ? Si oui quel est votre projet professionnel ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Ligue Régionale de Natation de Bretagne- ERFAN BRETAGNE

9 Rue Leo Lagrange-35131 Chartres de Bretagne

LIGUE : 02.99.67.03.58 ou 06.82.24.87.61/ **ERFAN** :06.71.19.24.58

Site internet : <https://bretagne.ffnatation.fr>

✉ erfanbretagne@gmail.com ou com.bretagne.natation@wanadoo.fr

Financement

Cochez la case correspondante à votre situation

Vous effectuez la formation dans le cadre d'un Congé Individuel de Formation (CIF)
_ Joindre obligatoirement la copie de votre dossier de demande de prise en charge auprès du FONGECIF ou autre.

Un organisme (club, fédération, association...) prend en charge tout ou partie des frais pédagogiques de la formation
_ Joindre obligatoirement une attestation de prise en charge avec cachet et signature du responsable de l'organisme.

Vous effectuez la formation dans le cadre d'un contrat de professionnalisation
_ Joindre impérativement la copie de votre dossier de demande de prise en charge auprès d'un OPCA (FAFSEA, AGEFOSPME, UNIFORMATION...).

Vous effectuez la formation dans le cadre d'une période de professionnalisation
_ Joindre impérativement la copie de votre dossier de demande de prise en charge auprès d'un OPCA (FAFSEA, AGEFOS PME, UNIFORMATION...).

Formation en Apprentissage

Autre situation (financement personnel...)

.....
.....
.....

Ligue Régionale de Natation de Bretagne- ERFAN BRETAGNE

9 Rue Leo Lagrange-35131 Chartres de Bretagne

☎ LIGUE : 02.99.67.03.58 ou 06.82.24.87.61/ ☎ ERFAN : 06.71.19.24.58

Site internet : <https://bretagne.ffnatation.fr>

✉ erfanbretagne@gmail.com ou com.bretagne.natation@wanadoo.fr

En cas d'accident

Personne à prévenir en cas d'accident :

NOM : Prénom :

N° Tél. : Lien de Parenté éventuel :

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné (e)..... déclare sur l'honneur :

- Autoriser l'ERFAN de Bretagne à diffuser sur le site internet ainsi que sur tout document de l'association les photos me concernant prises lors d'activités de formation. Cette autorisation n'est valable que dans ce cadre et ne peut donner lieu à aucune poursuite ni à une quelconque indemnisation,
- Avoir pris connaissance des conditions d'inscription liées à la formation et du règlement intérieur,
- Attester que les renseignements fournis dans mon dossier d'inscription sont sincères et véritables. *La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement, quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (313-1, 313-3, 433- 19, 441-1 et 441-7 du code pénal).*

Fait à, le

Signature du stagiaire

DECLARATION DE NON-CONDAMNATION

En application des dispositions de l'article L 212-9 du Code du Sport

Je soussigné(e) :

Né(e) :

à :

de (nom et prénoms du père) :

et de (nom de jeune fille et prénoms de la mère) :

demeurant :

.....

DECLARE

N'avoir été l'objet d'aucune condamnation pénale ni de sanction civile ou administrative de nature à m'interdire d'exercer une activité de Maître-Nageur Sauveteur, d'entraîneur.

Fait à Le

Signature

Ligue Régionale de Natation de Bretagne- ERFAN BRETAGNE

9 Rue Leo Lagrange-35131 Chartres de Bretagne

☎ LIGUE : 02.99.67.03.58 ou 06.82.24.87.61/ ☎ ERFAN : 06.71.19.24.58

Site internet : <https://bretagne.ffnatation.fr>

✉ erfanbretagne@gmail.com ou com.bretagne.natation@wanadoo.fr

Engagements

Je soussigné :

Stagiaire m'engage à suivre la totalité de la formation :

.....

Fait à :

le :

Signature :

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné :

Entraîneur du club

M'engage à suivre comme stagiaire

Sur la totalité de la formation (fournir une copie du diplôme permettant d'encadrer la formation)

Fait à :

le :

Signature :

Je soussigné :

**Président de l'association m'engage à accueillir comme stagiaire :....
pour la totalité de la formation.**

Fait à :

le :

Signature :

*Sauf pour la formation d'évaluateur

Ligue Régionale de Natation de Bretagne- ERFAN BRETAGNE

9 Rue Leo Lagrange-35131 Chartres de Bretagne

☎ LIGUE : 02.99.67.03.58 ou 06.82.24.87.61/ ☎ ERFAN :06.71.19.24.58

Site internet : <https://bretagne.ffnatation.fr>

✉ erfanbretagne@gmail.com ou com.bretagne.natation@wanadoo.fr

Pièces à fournir

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR LES CANDIDATS AUX DIPLOMES FEDERAUX (MSN, BF, BNSSA, NFS)

- Une photo d'identité
- Une copie de votre Extrait de Casier judiciaire bulletin N°3 : <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/> datant de moins de 3 mois avant l'entrée en formation.
- Une photocopie de votre pièce d'identité recto-verso en cours de validité.
- Un chèque d'un montant de 50 € à l'ordre de l'ERFAN Bretagne couvrant les frais de dossier. Ce chèque restera acquis à l'ERFAN.
- Une autorisation parentale pour les mineurs
- Une photocopie éventuelle des Brevet fédéraux (si obtenu hors région Bretagne)
- Une photocopie éventuelle du diplôme de secourisme, BNSSA à jour de la formation continue, avec production de l'attestation de formation continue
- Licence de la Fédération Française de Natation saison 2024/2025
- Attestation de réussite de premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE1) à jour de la formation continue, avec production de l'attestation de formation continue ou tout titre équivalent (PSE1 minimum à obtenir avant la fin de la formation)
- Certificat Médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de la natation datant de moins de 1 an à la date des tests d'entrée en formation. (**Attention au format**)
- Une attestation du Directeur Technique National de la Natation justifiant du niveau de pratique personnelle, ou une copie du Brevet Fédéral de la FFN à jour de la formation continue ou un justificatif permettant d'attester d'1 année de licence issue d'une pratique compétitive ou de loisirs, quelle que soit la discipline au sein de la FFN.

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR LES CANDIDATS AUX DIPLOMES D'ETAT (BPJEPS AAN, CSSMA)

- Une photo d'identité et photocopie de votre carte d'identité recto/verso ou passeport en cours de validité
- Une copie de votre Extrait de Casier judiciaire bulletin N°3 : <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/> datant de moins de 3 mois avant l'entrée en formation.
- Afin de bénéficier de dispenses aux épreuves des exigences préalables à l'entrée en formation, fournir obligatoirement les titres, diplômes ou attestations le permettant.
- Une photocopie éventuelle du diplôme de secourisme, BNSSA à jour de la formation continue, avec production de l'attestation de formation continue
- Licence de la Fédération Française de Natation saison 2024/2025
- Un dossier comprenant : un curriculum vitae, une lettre de motivation pour intégrer la formation, un projet professionnel, des justificatifs de recherche de stage (attestations de promesse de stage, attestations de prise de contact des structures).
- Pour les français de moins de 25 ans : le certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) (anciennement journée d'appel de préparation à la défense)
- Pour les candidats au **BPJEPSAAN, CSSMA** : Certificat Médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de la natation datant de moins de 3 mois à la date des tests d'entrée en formation. (**Attention au format**)
- Une photocopie de votre attestation d'assuré (e) social en cours de validité (document papier à demander sur le site Internet www.ameli.fr ou à votre caisse d'assurance maladie) (la carte vitale n'est pas valable).
- Une attestation d'assurance en responsabilité civile en cours de validité (à se procurer auprès de votre compagnie d'assurance habitation ou véhicule).
- Si vous êtes étranger, une photocopie de votre titre de séjour en cours de validité.
- Photocopie de tout titre ou diplôme obtenu (scolaire, universitaire, sportif, socio professionnel).
- Si un organisme finance tout ou partie de votre formation, une attestation de prise en charge des frais pédagogiques avec signature et cachet du responsable de la structure.
- Pour les candidats salariés : Attestation de l'employeur vous autorisant à suivre la formation.

Ligue Régionale de Natation de Bretagne- ERFAN BRETAGNE

9 Rue Leo Lagrange-35131 Chartres de Bretagne

☎ LIGUE : 02.99.67.03.58 ou 06.82.24.87.61/ ☎ ERFAN : 06.71.19.24.58

Site internet : <https://bretagne.ffnatation.fr>

✉ erfanbretagne@gmail.com ou com.bretagne.natation@wanadoo.fr

Certificat médical

de non contre-indication à l'exercice des activités pratiquées au cours de la formation et à l'accomplissement du ou des tests préalables à l'entrée en formation pour ceux qui y sont soumis.

« Je soussigné(e),, docteur en médecine, atteste avoir pris connaissance du contenu du test ainsi que des activités pratiquées au cours de la **formation préparatoire au titre à finalité professionnelle « Moniteur Sportif de Natation »** ci-dessous mentionnés, certifie avoir examiné,

M./Mme....., candidat(e) à cette certification, et n'avoir constaté à la date de ce jour, aucune contre- indication médicale apparente :

- à l'accomplissement du ou des tests préalables à l'entrée en formation (si il/elle y est soumis(e))
- au suivi de la formation
- et à l'exercice de ces activités.

Certificat remis en mains propres à l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit

Fait à le (Signature et cachet du médecin)

INFORMATIONS AU MEDECIN :

A - Activités pratiquées au cours de la formation :

Le(la) candidat(e) au titre à finalité professionnelle « Moniteur sportif de natation » est amené à :

- Encadrement de séances d'apprentissage de la natation et de séances d'entraînement en natation course, eau libre, natation artistique, plongeon et water-polo. A l'exclusion de la surveillance des lieux de pratique.
- Assurer la sécurité des pratiquants de son groupe. A ce titre, il doit être en capacité :
 - o d'intervenir en milieu aquatique en cas d'accident ou d'incident ;
 - o de rechercher une personne immergée ;
 - o d'extraire une personne du milieu aquatique.

B - Test lié aux exigences préalables à l'entrée en formation :

- Test de sécurité: il consiste à parcourir Le test de sécurité, réalisé sur une distance de 50 mètres (le port des lunettes de natation et du pince-nez n'est pas autorisé : l'utilisation de l'échelle est interdite) consiste en :
 - o départ libre du bord du bassin ;
 - o un parcours en nage libre ;
 - o une plongée dite "en canard" et recherche d'un mannequin réglementaire immergé à 25 mètres du point de départ à une profondeur minimale de 1,80 mètre ;
 - o une remontée du mannequin jusqu'à la surface ;
 - o un remorquage d'une personne, de sa tranche d'âge au moins, face hors de l'eau en permanence, sur une distance de 25 mètres ;
 - o la sortie de l'eau de la victime seul ou à deux.
- Selon le profil du candidat avoir réalisé une performance en compétition ou justifier d'une pratique sportive ou de loisir au sein de la Fédération française de natation.

C - Dispositions particulières pour les personnes présentant un handicap : la réglementation du diplôme prévoit que la Fédération française de natation et son référent handicap peut, après avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté, aménager le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative pour toute personne justifiant d'un handicap. Une procédure est disponible à l'adresse suivante : <https://www.ffnatation.fr/formations/moniteur-sportif-de-natation-2024>
Dans le cas où le médecin constate une contre-indication liée à un handicap, il le mentionne sur le certificat et oriente le(la) candidat(e) vers le dispositif mentionné ci-dessus.

Certificat Médical

BNSSA

Un certificat médical établi moins de trois mois avant la date de dépôt du dossier est exigé pour tout candidat au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique ou à l'examen de révision de ce brevet.

Je soussigné

.....
.....,

docteur en médecine, certifie avoir examiné ce jour,

M /

Mme.....

.....,

et avoir constaté qu'il (qu'elle) ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique de la natation et du sauvetage, ainsi qu'à la surveillance des usagers des lieux de baignades.

Ce sujet n'a jamais eu de perte de connaissance ou de crise d'épilepsie et présente en particulier une aptitude normale à l'effort, une acuité auditive lui permettant d'entendre une voix normale à 5 mètres, ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences figurant ci-dessous :

A.....,

le.....

Signature,

ACUITE VISUELLE

Sans correction

Une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesuré séparément. Soit au moins 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10

Cas particulier : Dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 4/10 + inférieur à 1/10

Avec correction :

- soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil, quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieure à 1/10),
- soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil au moins à 8/10.

Cas particulier : Dans le cas d'un œil amblyope ; le critère exigé est 10/10 pour l'autre œil corrigé.

Ligue Régionale de Natation de Bretagne- ERFAN BRETAGNE

9 Rue Leo Lagrange-35131 Chartres de Bretagne

☎ LIGUE : 02.99.67.03.58 ou 06.82.24.87.61/ ☎ ERFAN : 06.71.19.24.58

Site internet : <https://bretagne.ffnatation.fr>

✉ erfanbretagne@gmail.com ou com.bretagne.natation@wanadoo.fr

Certificat Médical

BPJEPS AAN

Je soussigné(e),..... ,
docteur en médecine, atteste avoir pris connaissance du contenu du test ainsi que des activités
pratiquées au cours de la formation préparatoire à la mention « activités aquatiques et de la
natation » du brevet professionnel, de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité
« éducateur sportif » ci-dessous mentionnés, certifie avoir examiné, M./Mme

.....,
candidat(e) à ce brevet, et n'avoir constaté à la date de ce jour, aucune contre indication
médicale apparente :

- à l'accomplissement du ou des tests préalables à l'entrée en formation (si il/elle y est
soumis(e))
- et à l'exercice de ces activités.

J'atteste en particulier que M./Mme
présente une faculté d'élocution et une acuité auditive normales ainsi qu'une acuité visuelle
conforme aux exigences suivantes :

✓ Sans correction :

Une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil
mesurées séparément sans que celle-ci soit inférieure à 1/0 pour chaque œil. Soit au moins : 3/10
+ 1/10 ou 2/10 + 2/10.

Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 4/10 + inférieur à 1/10.

✓ Avec correction :

- soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil quelle que soit la
valeur de l'autre œil corrigé (supérieur à 1/10) ;
- soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités
visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil corrigé au moins à 8/10.

Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 10/10 pour l'autre œil
corrigé.

La vision nulle à un œil constitue une contre-indication.

Certificat remis en mains propres à l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit

Fait à le

(Signature et cachet du médecin)

Ligue Régionale de Natation de Bretagne- ERFAN BRETAGNE

9 Rue Leo Lagrange-35131 Chartres de Bretagne

☎ LIGUE : 02.99.67.03.58 ou 06.82.24.87.61/ ☎ ERFAN : 06.71.19.24.58

Site internet : <https://bretagne.ffnatation.fr>

✉ erfanbretagne@gmail.com ou com.bretagne.natation@wanadoo.fr

INFORMATIONS AU MEDECIN :

A - Activités pratiquées au cours de la formation :

Le(la) candidat(e) à la mention « activités aquatiques et de la natation » du brevet professionnel, de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « éducateur sportif » est amené à :

- encadrer et enseigner des activités aquatiques d'éveil, de découverte, d'apprentissages pluridisciplinaires, d'apprentissage des nages du programme de la Fédération internationale de natation pour tout public ;
- assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques, des lieux de pratiques et des baignades.

A ce titre, il doit être en capacité :

- d'intervenir en milieu aquatique en cas d'accident ou d'incident ;
- de rechercher une personne immergée ;
- d'extraire une personne du milieu aquatique.

B - Test lié aux exigences préalables à l'entrée en formation :

test de performance sportive : il consiste à parcourir une distance de 400 mètres nage libre en moins de 7 minutes 40 Secondes conformément à l'arrêté du 29 Juillet 2021 modifiant l'arrêté du 21 juin 2016 portant création de la spécialité « activités aquatiques et de la natation » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif».

C - Dispositions particulières pour les personnes présentant un handicap :

La réglementation du diplôme prévoit que le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale peut, après avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté, aménager le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative pour toute personne justifiant d'un handicap.

Dans le cas où le médecin constate une contre-indication liée à un handicap, il le mentionne sur le certificat et oriente-le(la) candidat(e) vers le dispositif mentionné ci-dessus

Ligue Régionale de Natation de Bretagne- ERFAN BRETAGNE

9 Rue Leo Lagrange-35131 Chartres de Bretagne

☎ LIGUE : 02.99.67.03.58 ou 06.82.24.87.61/ ☎ ERFAN : 06.71.19.24.58

Site internet : <https://bretagne.ffnatation.fr>

✉ erfanbretagne@gmail.com ou com.bretagne.natation@wanadoo.fr

Certificat Médical

CSSSMA

**Annexes de l'arrêté du 15 mars 2010 portant création du certificat de spécialisation
« sauvetage et sécurité en milieu aquatique »**

Je soussigné(e),....., docteur en médecine, atteste avoir pris connaissance du contenu des tests ainsi que des activités pratiquées au cours de la formation préparatoire au certificat de spécialisation « sauvetage et sécurité en milieu aquatique » ci-dessous mentionnés, certifie avoir examiné, M./Mme

....., candidat(e) à ce certificat de spécialisation, et n'avoir constaté à la date de ce jour, aucune contre-indication médicale apparente :

- à l'accomplissement du ou des épreuves techniques d'entrée en formation (si il/elle y est soumis(e)
- et à l'exercice de ces activités.

J'atteste en particulier que M./Mme..... présente une faculté d'élocution et une acuité auditive normales ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences suivantes :

Sans correction : une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesurées séparément sans que celle-ci soit inférieure à 1/0 pour chaque œil. Soit au moins : 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10.

Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 4/10 + inférieur à 1/10.
Avec correction :

- soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieur à 1/10) ;
- soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil corrigé au moins à 8/10.

Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 10/10 pour l'autre œil corrigé.

La vision nulle à un œil constitue une contre-indication.

Certificat remis en mains propres à l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit

Fait à le
(Signature et cachet du médecin)

Ligue Régionale de Natation de Bretagne- ERFAN BRETAGNE

9 Rue Leo Lagrange-35131 Chartres de Bretagne

☎ LIGUE : 02.99.67.03.58 ou 06.82.24.87.61/ ☎ ERFAN : 06.71.19.24.58

Site internet : <https://bretagne.ffnatation.fr>

✉ erfanbretagne@gmail.com ou com.bretagne.natation@wanadoo.fr

Certificat Médical

Carte professionnelle éducateur sportif

(Article A. 212-178 du code du sport)

Je soussigné(e) Dr

.....
..... certifie avoir examiné M ou Mme
.....

.....

qui ne présente pas ce jour de contre-indication cliniquement apparente à la pratique et à l'encadrement des activités physiques ou sportives.

Date/...../..... à

Signature

Nom :
Prénom :
Qualification(s) :
Adresse :
Téléphone :
N°ADELI :

Ligue Régionale de Natation de Bretagne- ERFAN BRETAGNE

9 Rue Leo Lagrange-35131 Chartres de Bretagne

☎ LIGUE : 02.99.67.03.58 o u 06.82.24.87.61/ ☎ ERFAN :06.71.19.24.58

Site internet : <https://bretagne.ffnatation.fr>

✉ erfanbretagne@gmail.com ou com.bretagne.natation@wanadoo.fr

TARIFICATION FORMATIONS 2024-2025

Statut du stagiaire	Cout des formations	Détails de la tarification			Total Reste à Charge du stagiaire
		Dont Frais pédagogiques	Dont Frais annexes	Dont Frais de dossier	
BF1	800€ + 50€	800€		50€	850€
BF2	2000€ + 50€	2000€		50€	2050€
Formation continue BF	950€ + 50€	950€		50€	1000€
BPJEPS UC4 pour les titulaires du BF2	2000€ + 50€	2000€		50€	2050€
BPJEPS AAN	8500€ + 50€	8500€		50€	8550€
CSSMA	2100€ + 50€	2100€		50€	2150€
CSSMA pour les titulaires du BNSSA	1000€ + 50€	1000€		50€	1050€
BNSSA	300€ + 50€	300€		50€	350€
PSE1	300€ + 50€	300€		50€	350€
FC PSE-BNSSA	100€	100€			100€
Nagez Forme Santé	1200€ + 50€	1200€		50€	1250€
Aisance Aquatique	1200€ + 50€	1200€		50€	1250€
Formation des officiels	150€ (prise en charge ligue)	150€ (prise en charge ligue)			
Autre formation	Sur devis				

TARIFICATION FORMATIONS 2024-2025 (AVEC AIDE DE L'ERFAN DE BRETAGNE)

Statut du stagiaire	Cout des formations	Détails de la tarification			Total Reste à Charge du stagiaire
		Dont Frais pédagogiques	Dont Frais annexes	Dont Frais de dossier	
BF1 (aide ERFAN) *	500€ + 50€	500€		50€	550€
BF2 (aide ERFAN) *	1580€ + 50€	1580€		50€	1630€

*Les aides s'appliquent pour les personnes ne pouvant pas bénéficier des aides à la formation mises en place par l'Etat (OPCO, Conseil Régional, Armée, France Travail, Région Bretagne) ou les entreprises. Un justificatif des organismes est demandé pour bénéficier des aides de l'ERFAN.

En fonction de la contractualisation avec les comités départementaux une aide complémentaire est possible. Certains clubs apportent également une aide à la formation.

Ligue Régionale de Natation de Bretagne- ERFAN BRETAGNE

9 Rue Leo Lagrange-35131 Chartres de Bretagne

☎ LIGUE : 02.99.67.03.58 ou 06.82.24.87.61/ ☎ ERFAN : 06.71.19.24.58

Site internet : <https://bretagne.ffnatation.fr>

✉ erfanbretagne@gmail.com ou com.bretagne.natation@wanadoo.fr

TARIFICATION MSN 2024-2025

Statut du stagiaire	Cout des formations	Détails de la tarification			Total Reste à Charge du stagiaire
		Dont Frais pédagogiques	Dont Frais annexes	Dont Frais de dossier	
MSN complet (Blocs1 + 2 + 3 + 4 + 5)	5000€ + 50 €	5000 €		50 €	5050 €
Bloc 1 du MSN	1170 + 50€	1170 €		50 €	1220 €
Bloc 2 du MSN	990 + 50€	990 €		50 €	1040 €
Bloc 3 du MSN	810 + 50€	810 €		50 €	860 €
Bloc 4 du MSN	540 + 50€	540 €		50 €	590 €
Bloc 5 du MSN	1490 + 50€	1490 €		50 €	1540 €
Formation continue du MSN	950€ + 50€	950€		50€	1000€
MSN pour les titulaires du BPJEPS AAN	900€ + 50€	900€		50€	950€

TARIFICATION MSN 2024-2025 (AVEC AIDE DE L'ERFAN DE BRETAGNE)

Statut du stagiaire	Cout des formations	Détails de la tarification			Total Reste à Charge du stagiaire
		Dont Frais pédagogiques	Dont Frais annexes	Dont Frais de dossier	
MSN complet (Blocs1 + 2 + 3 + 4 + 5) (aide ERFAN) *	3750€ + 50 €	3750 €		50 €	3800 €
Bloc 1 (aide ERFAN) *	878 + 50€	878 €		50 €	928 €
Bloc 2 (aide ERFAN) *	743 + 50€	743 €		50 €	793 €
Bloc 3 (aide ERFAN) *	608 + 50€	608 €		50 €	658 €
Bloc 4 (aide ERFAN) *	405 + 50€	405 €		50 €	455 €
Bloc 5 (aide ERFAN) *	1116+ 50€	1116 €		50 €	1066 €

*Les aides s'appliquent pour les personnes ne pouvant pas bénéficier des aides à la formation mises en place par l'Etat (OPCO, Conseil Régional, Armée, France Travail, Région Bretagne) ou les entreprises. Un justificatif des organismes est demandé pour bénéficier des aides de l'ERFAN.

En fonction de la contractualisation avec les comités départementaux une aide complémentaire est possible. Certains clubs apportent également une aide à la formation.

Ligue Régionale de Natation de Bretagne- ERFAN BRETAGNE

9 Rue Leo Lagrange-35131 Chartres de Bretagne

☎ LIGUE : 02.99.67.03.58 ou 06.82.24.87.61/ ☎ ERFAN :06.71.19.24.58

Site internet : <https://bretagne.ffnatation.fr>

✉ erfanbretagne@gmail.com ou com.bretagne.natation@wanadoo.fr